



## Groupe IRP AUTO - APASCA

39 avenue d'Iéna - CS 21687  
75202 PARIS CEDEX 16

**N°Indigo 0 820 225 225**

0,09 € TTC / MN  
Depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel de votre opérateur

irpauto-apasca@irpauto.fr  
www.irp-auto.com

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous vous adressons un formulaire de demande de participation pour un **Spectacle**.

Vous trouverez ci-dessous les démarches à suivre pour le retour de cette demande et le paiement de notre participation, les conditions d'attribution figurant en page 4 de ce document.

Restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

**Le Service Loisirs**

## Quelles sont les démarches ?

- 1) Choisissez librement votre spectacle** : Concert, Théâtre, Comédie Musicale, Parc de loisirs, Événement sportif etc...
- 2) Réservez et réglez vos places pour ce spectacle.**  
Vérifiez bien que la date et le prix figurent sur vos billets, sinon demandez une facture à votre nom.
- 3) Après le spectacle et au plus tard dans le mois suivant le spectacle remplissez attentivement la demande de participation** ci-jointe et retournez la accompagnée de toutes les pièces demandées.
- 4) Vous recevrez un courrier mentionnant la réception de votre demande dans nos services.**
- 5) Dans les meilleurs délais**, si votre demande est acceptée vous recevrez un courrier précisant le montant viré sur votre compte bancaire. Sinon vous recevrez un courrier vous précisant les raisons du refus de l'aide.

NOM ..... Prénom .....

N° de Sécurité Sociale : [ ]

## Aide pour 1 SPECTACLE

Demande à nous retourner au plus tard  
1 mois après le spectacle

### Salarié concerné

Adresse : N° ..... Rue .....

Code Postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Commune..... Tél. [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Date de Naissance : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Mail : .....@.....

Situation Familiale\* :  Marié  Concubin  Célibataire  Divorcé  Séparé  Veuf  Autre

Nombre d'enfants à charge : [ ][ ]

### Quotient Familial

Votre revenu imposable      Parts fiscales

..... € : ..... = ..... : 12 = ..... €

**Votre quotient familial**

### Employeur versant les cotisations à l'APASCA

NOM..... MARQUE..... Code NAF [ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Adresse de l'entreprise : N° ..... Rue .....

Code Postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Commune..... Tél. [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Convention collective appliquée dans l'établissement .....

**Vous êtes :**  Ouvrier  Employé  Vendeur  Agent de maîtrise/cadre  Gérant

Profession : ..... Échelon [ ][ ][ ][ ]

Apprenti  Contrat de professionnalisation

Profession : ..... Échelon [ ][ ][ ][ ]

CFA fréquenté : Nom..... Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Tél. de votre lieu de travail : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Date d'entrée dans l'entreprise : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Nombre de salariés dans l'entreprise [ ][ ][ ][ ][ ]

### Conjoint

Profession du conjoint : .....

Code NAF de son entreprise [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Tél. de son lieu de travail [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

# Suite

## Spectacle

GENRE\* :  Théâtre  Concert  Opéra  Danse  Comédie Musicale  Spectacle Humoristique  
 Cirque  Spectacle enfant - zoo  Parc de Loisirs  Événement sportif  
 Autre (à préciser) .....

**Qui sont les participants ?** Date du spectacle :

Nom : ..... Lieu : .....

	NOM	Prénom	Date de naissance	Prix unitaire du Billet
Salarié			<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Conjoint			<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Enfants à charge			<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
			<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
			<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
			<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
			<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
			<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
			<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
<b>TOTAL</b>				

## Pièces à joindre obligatoirement

1. Photocopie du dernier bulletin de salaire
2. Photocopie de l'attestation de la carte vitale présentant TOUS les membres de la famille
3. Photocopie du dernier avis d'imposition ou de non imposition, ainsi que celui de votre concubin
4. Les billets ORIGINAUX sur lesquels doivent figurer le prix et la date (s'ils ne figurent pas, joindre plus la facture à votre nom)
5. Votre Relevé d'Identité Bancaire avec IBAN.

**ATTENTION : LES ORIGINAUX NE SONT PAS RENVOYÉS.**  
**Toute fausse déclaration entraînerait la suppression de l'aide APASCA**

\* Cochez ou entourez la case correspondante

**Je certifie exacts les renseignements que j'ai donnés ci-dessus et m'engage, en cas d'annulation, à en informer l'APASCA et à lui rembourser l'aide versée.**

Fait à .....

Le .....

**Signature obligatoire**

RIB à grafer ici

# Aide pour 3 SPECTACLES


## Les conditions

- **Tous les salariés** des Services de l'Automobile peuvent bénéficier de cette aide.
- L'aide de l'APASCA est accordée pour le bénéficiaire et sa famille (conjoint et enfants à charge).
- Elle est calculée en fonction de votre quotient familial (voir calcul ci-dessous)
- **Le coût maximum retenu par billet de spectacle et par personne est de 60 €.** **ATTENTION :** si vous avez sollicités la Commission sociale de l'APASCA pour une demande d'entraide dans les 12 derniers mois, le coût de votre spectacle ne doit pas dépasser 40 €. Au-delà de ce plafond, toute demande sera refusée.
- L'aide de l'APASCA est attribuée **trois fois par année civile et par famille** (quel que soit le nombre de participants aux spectacles), et dans la limite du budget réservé à cette activité (la date de réception des demandes pouvant être un critère de sélection).
- Certains spectacles ne sont pas pris en compte : petits bateaux ou train, dîners - spectacles, séjours hôtel (cette liste n'est pas exhaustive).
- Une seule demande par an pour un parc de loisirs et un événement sportif sont pris en compte

## Le quotient familial

- 1) **Prenez votre dernier avis d'imposition** (imprimé n° 1533M) **ou votre dernier avis de non imposition** (imprimé n° 1534M)
- 2) Relevez votre revenu imposable.....
- 3) Divisez ce revenu **par le nombre de parts fiscales**.....
- 4) Divisez ce résultat.....

par 12, vous obtenez ainsi.....

- **votre quotient familial mensuel**   
(arrondi à l'euro le plus proche)

Exemple	A vous de calculer
<b>16 355 €</b>	..... €
<b>: 4</b>	: .....
<b>= 4 088,75 €</b>	= ..... €
<b>: 12</b>	<b>: 12</b>
<b>= 340,73 €</b>	= ..... €
<b>soit 341 € *</b>	<b>soit</b> ..... €

\* Calcul des arrondis : si les décimales sont inférieures à 0,50 €, alors on arrondit au montant inférieur (ex : 340,13 € arrondi à 340 €). Si les décimales sont égales ou supérieures à 0,50 €, alors on arrondit au montant supérieur (ex : 340,73 € arrondi à 341 €).

## Situations particulières

- **Vous vivez en concubinage :**  
Le quotient familial est calculé en additionnant les revenus des deux feuilles d'imposition, divisés par 12, divisés par le nombre de parts fiscales correspondant à la même situation qu'un couple marié.
- **La Commission Paritaire de l'APASCA** se réserve le droit de modifier les bases de calcul de votre quotient familial. Elle attribue les aides après examen de l'ensemble des éléments du dossier. Elle peut, en cas de non respect des conditions d'attribution des aides, vous réclamer le remboursement de l'aide APASCA versée.
- **Attention :** dans l'intérêt des salariés de la profession et afin de prévenir tout abus de fonds sociaux, l'APASCA se réserve le droit de vérifier tous les éléments de la déclaration de ses ayants droit et de prendre toutes mesures nécessaires y compris judiciaires, pour s'opposer aux conséquences de fausses déclarations.

## Le montant

- ✓ L'aide de l'APASCA est **calculée en fonction de vos ressources** et varie selon votre quotient familial.
- ✓ **Son montant maximal est le suivant :**



Quotient familial valide du 01/01/2015 au 31/12/2015	moins de 525 €	de 526 à 685 €	de 686 à 805 €	de 806 à 925 €	plus de 926 €	Apprentis ou salariés en contrat de professionnalisation
Spectacles	50%	45%	35%	25%	15%	50%